



PRÉFET DE LA HAUTE-MARNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VIOLENCES URBAINES EN HAUTE-MARNE

Chaumont, le 1^{er} juillet 2023

Anne CORNET, préfète de la Haute-Marne, remercie les policiers, les gendarmes et les sapeurs-pompiers qui ont permis la nuit dernière de contenir les émeutes et les départs de feu, elle salue leur courage dont ils font preuve.

Madame la préfète indique que la présence des forces de sécurité renforcée sera maintenue dans les prochains jours afin d'assurer l'ordre public, tout débordement fera l'objet d'une procédure judiciaire.

En concertation avec M. le Maire de Saint-Dizier, Musical Été a été maintenu, elle appelle chacun au calme et à la responsabilité pour que cet événement se passe dans les meilleures conditions possibles, et demande de respecter tant les biens publics, utiles à tous, que les biens privés.

Elle rappelle que des mesures d'interdiction, ont déjà été prises. Ainsi, sur l'ensemble du territoire haut-marnais pour la période du 29 juin, jusqu'au 3 juillet, 8 h, sont interdits, sauf autorisation préalable délivrée par les services de l'État ou nécessité dûment justifiée :

- la vente ou le transport d'artifices et d'hydrocarbure au détail, d'acides, de produits inflammables, chimiques ou explosifs ;
- la détention et le transport d'armes non autorisées ou d'objets pouvant constituer une arme par destination.

Contact presse :

Lysiane BRISBARE – 06 86 80 52 55